



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
Séance du 04 mai 2018

153 Rue Charles Nodier

39570 QUINTIGNY

Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Présents : Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER et Nathalie FORTIN.

Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN et Marc LOUREAU.

Absents excusés : Mr Alban GENOUD dit-DU-CHENE, pouvoir donné à Mr Fabrice HENRY

Absents :

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal. Mme Nathalie FORTIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

APPROBATION :

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 06 avril 2018.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

- Concernant la demande de l'entreprise FAMY, Mr le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'au nom de la convivialité et de la bonne entente qui règne dans ce village, ce projet est désormais abandonné.
- La journée communale de nettoyage s'est très bien déroulée. Comme chaque année beaucoup de travaux prévus ont pu être réalisés grâce aux nombreux bénévoles. Un repas convivial est venu clore cette journée afin de remercier la soixantaine de participants.
- Le réseau d'eaux pluviales, Rue du Sedan, a été contrôlé et nettoyé suite à un envahissement de racines dans les tuyaux empêchant l'eau de s'évacuer correctement.
Mr Guyard ayant eu de l'eau récemment dans son garage a fait le nécessaire pour régler le problème et par la suite a présenté la facture à la commune. Une discussion s'est engagée pour savoir comment régler cette facture. L'assurance de la commune va être sollicitée. A l'avenir, il est important que tous les citoyens de la commune rencontre Mr le Maire, avant d'engager des travaux voire des frais.
- Un arrêté a été pris afin de modifier l'emplacement des panneaux « QUINTIGNY ».
Un panneau « route inondable » sera également acheté et positionné sur la route d'Arlay.

PLU QUINTIGNY – ENQUETE PUBLIQUE :

M. Alain FRERE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Quintigny du 22 mai 2018 au 22 juin 2018, aux jours et heures suivants :
le mercredi de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 16h00 à 18h00.

Le commissaire-enquêteur sera de permanence en mairie pour les habitants de Quintigny :

- Mardi 22 mai 2018 de 10h00 à 12h00
- Mercredi 30 mai 2018 de 14h00 à 17h00
- Samedi 9 juin 2018 de 10h00 à 12h00
- Vendredi 22 juin 2018 de 16h00 à 18h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations concernant le PLU pourront être soit :

- Consignées sur le registre déposé en mairie de Quintigny,
- Être adressées par écrit à Mr le Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante :
Mairie de Quintigny, 153 Rue Charles Nodier, 39570 Quintigny,
- Être adressées par voie électronique via l'adresse email suivante :
plu.quintigny@orange.fr

Les informations relatives à l'enquête pourront être obtenues auprès de la commune de Quintigny à l'adresse suivante : Mairie de Quintigny, 153 Rue Charles Nodier, 39570 Quintigny.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions de Mr le Commissaire-Enquêteur soit :

- à la Mairie, 153 Rue Charles Nodier, 39570 Quintigny,
- en préfecture,
- ou sur le site internet : www.quintigny.fr,

pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

REGLEMENT DU CIMETIERE DE QUINTIGNY :

La lecture complète a été réalisée.

Quelques petites précisions et corrections ont été apportées.

Il sera affiché tout prochainement dans la vitrine à l'entrée du cimetière.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

PRIX DES CONCESSIONS :

Il a été décidé de réviser le prix des concessions.

- Concession trentenaire : 80.00 €
- Cave-urne trentenaire : 50.00 €

VOTE : pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

PROJET D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS RUE DU CHATEAU :

Validation en conseil du schéma initial :

Rue du moulin, début de la rue Charles Nodier, rue du Château, chemin des Vignes jusqu'au château ainsi que le début de la rue d'Amont.

Dans ce nouveau schéma, onze nouveaux lampadaires sont à budgétiser.

Vote : pour signer le schéma avec le SIEDEC : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE » :

Aucune réunion depuis le conseil précédent

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

Aucune réunion depuis le conseil précédent

QUESTIONS DIVERSES :

- Un nouveau traitement « bio anti-algues » est testé dans le lavoir rue Charles Nodier.
- Le saumoduc va être débroussaillé au mois de juin.
- La commune de Perrigny a envoyé un courrier en Mairie pour signaler et accepter, à l'école Maternelle, l'enfant prénommé Esmé FORET, tout en indiquant le coût que cela allait engendrer à la Commune de Quintigny.
Le Conseil municipal refuse de payer ces frais de scolarité.
Il faut savoir, que la commune participe déjà aux frais de scolarité des enfants de Quintigny, par le biais du SIVOS de l'école primaire de l'Etoile dont relève la commune.
- Quelques enfants de Quintigny ont adressé une lettre à la Commune pour demander la création d'un « city-stade ». Manifestement, cette démarche est très intéressante, hélas la commune ne dispose pas actuellement de moyens financiers pour créer un tel stade. En revanche, il a été décidé de rencontrer le groupe d'enfants avec leurs parents.
Une invitation sera envoyée après le 15 mai 2018.
- L'inscription « Cartes avantage jeunes » va être envoyée prochainement.
- Commission bulletin municipal : Prochaine réunion : Mardi 22 mai 2018 à 18h00

La séance est levée à 23h19

Vu pour être affiché le 11 mai 2018, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 11 mai 2018

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Nathalie Fortin

Le Maire,
Yves MOINE